

vos lumieres, & la solidité de vos décisions, motivées par des autorités des SS. Ecritures, des SS. Peres, des Conciles & des plus respectables théologiens & canonistes, ont posé les fondemens immuables, & élevé des digues insurmontables aux nouveautés dangereuses & séduisantes, que l'esprit de ténèbres avoit essayé d'introduire depuis peu de tems au centre de nos provinces catholiques, & avoit voulu substituer à la doctrine orthodoxe, que Jesus-Christ nous a confiée, & à la conservation de laquelle nous devons veiller, comme sur un dépôt, dont nous devons rendre compte.

Aussi, Monseigneur, n'ai-je pas balancé un seul moment de souscrire au jugement que V. E. porte sur ledit enseignement, comme j'y souscris par les présentes, en adoptant en tout & par-tout ladite Déclaration. Même pour que la doctrine y contenue soit profondément inculquée par-tout, j'en recommanderai la lecture au clergé de mon diocèse.

L'univers catholique en aura à jamais des obligations à V. E., & elle-même aura la satisfaction de voir accompli le but qu'elle s'y est proposé. Je prie le Seigneur qu'il daigne vous conserver vos forces, & une vie si précieuse à son Eglise; & suis avec les sentimens les plus respectueux,

Monseigneur,

De Votre Eminence,

Le très-humble & très-obéissant serviteur,

Signé : Ferdinand, évêque de Gand.

Gand, le 19 Janvier 1790.

Monseigneur,

J'ai reçu la lettre de Votre Eminence, avec l'exemplaire de sa Déclaration sur l'enseignement du séminaire-général à Louvain, qu'elle m'a fait l'honneur de m'adresser, je m'empresse de vous faire connoître, Monseigneur, qu'ayant lu cette piece importante, avec toute l'attention possible, & ayant pris à ce sujet l'avis de mes examinateurs synodaux, j'adhère entièrement au jugement doctrinal